



VERS D'AVANTAGE D'AMBITION POUR LA JEUNESSE EUROPÉENNE

En France, plus d'une personne pauvre sur deux a moins de 30 ans. La précarité frappe de plein fouet la jeunesse européenne, fortement impactée par la pandémie, la guerre en Ukraine et l'inflation.

Payer ses études, en France ou à l'étranger, être correctement payé·e·s pendant un stage, trouver un emploi stable... les jeunes sont confronté·e·s à de multiples difficultés.

Au Parlement européen, le groupe Verts/ALE se bat pour mettre en place une transition écologique juste, afin que notre jeunesse ait le droit à un bel avenir. Retour sur l'engagement de **Mounir Satouri** et **David Cormand** pour faire avancer les droits sociaux et les opportunités pour la jeunesse.

REVENU MINIMUM EUROPÉEN

Dès 1992, le Conseil de l'Union européenne recommandait aux États membres d'instaurer un revenu minimum, équivalent du Revenu de solidarité active (RSA) français, pour les citoyen·ne·s exclu·e·s de l'emploi.

Pourtant, nous en sommes encore bien loin aujourd'hui : « *une majorité des États ont bien instauré des systèmes de protection mais ceux-ci sont, pour la plupart, très insuffisants et bien en deçà du seuil de pauvreté* ».

En France, le RSA est « accessible aux moins de 25 ans seulement s'ils sont parents ou peuvent attester qu'ils ont travaillé pendant au moins 2 ans (stages non inclus).

Pourtant, ailleurs en Europe, d'autres modèles existent : aux Pays-Bas, dès 21 ans, les jeunes peuvent aussi recevoir le revenu minimum à taux plein (1 195 € pour une personne seule et sans enfant).

En Belgique, les jeunes peuvent demander le revenu minimum dès 18 ans sous certaines circonstances : celles et ceux qui ne reçoivent plus de soutien de leur famille pour étudier ou qui grandissent dans une famille qui n'a pas les moyens suffisants ».

En France, une directive européenne sur le revenu minimum pourrait donc avoir un impact considérable sur le montant du RSA et les personnes qui pourraient en bénéficier.

La bataille pour le salaire minimum au niveau européen (Salaire minimum de croissance (SMIC) en France, à ne pas confondre avec RSA) a été longue et difficile, mais nous l'avons remportée.

Aujourd'hui, il nous faut donc bâtir sur ce succès pour mettre en place un revenu minimum européen. Véritable « [matelas de sécurité](#) », il permettra à de nombreux jeunes de stabiliser une situation difficile, de se reconstruire personnellement, de se former ou de libérer du temps pour chercher un travail.

Les écologistes ont poussé, depuis le début de la mandature, pour que ce revenu minimum européen soit [mis à l'agenda](#). Malgré l'opposition de la droite, nous avons réussi à obtenir au sein d'une résolution du Parlement européen, en mars 2023, la demande d'une nouvelle directive (législation contraignante) pour un revenu minimum dans chaque État membre.



« Laisser les jeunes faire la file devant des banques alimentaires alors qu'ils peinent à payer leurs études et cumulent les petits boulots

est une véritable honte ! La vie dans la dignité de millions d'Européennes et d'Européens précaires est en jeu. C'est pourquoi nous avons besoin de faire adopter une directive européenne sur le revenu minimum le plus rapidement possible. »

Mounir Satouri

INTERDICTION DES STAGES NON RÉMUNÉRÉS

Si les stages constituent un « [tremplin important pour l'insertion des jeunes sur le marché du travail](#) », ils créent aussi des inégalités profondes entre les étudiant·e·s, entre celles et ceux dont la famille ou les proches peuvent fournir de l'argent à leurs enfants pour compenser la non-rémunération ou la trop faible rémunération des stages et celles et ceux qui ne peuvent recevoir cette aide financière. Sans parler des jeunes en situation de rupture familiale.

Pendant que certain·e·s enrichissent leurs CV de stages réalisés pendant leurs vacances, d'autres doivent travailler pour pouvoir continuer à payer leurs études. Selon un Eurobaromètre, dans l'Union européenne, « [seuls 40 % des stagiaires ont reçu une compensation financière et plus de la moitié \(53 %\) estiment que l'indemnisation est insuffisante pour couvrir leurs frais de subsistance](#) ».

En plus d'accroître drastiquement les inégalités, l'idée même de faire travailler quelqu'un sans rémunération et, parfois, avec les mêmes responsabilités que celles d'un·e salarié·e est absolument inacceptable. Ces « faux stages » sont, en réalité, des emplois déguisés qui conduisent à une forme d'exploitation engendrant une réelle précarité pour les jeunes.

Saisi par le Youth European Forum, le Comité européen des droits sociaux, organe dépendant du Conseil de l'Europe, a récemment estimé que « [la possibilité de ne pas rémunérer les stages effectués en dehors du cursus scolaire violait la charte sociale européenne et son article relatif au droit à une rémunération équitable](#) ».



Une différenciation genrée peut aussi être observée pour le taux de rémunération du stage : ainsi les étudiant·e·s infirmières et infirmiers, en grande majorité des femmes, ne sont rémunéré·e·s qu'entre 1 et 1,70 euros de l'heure pour leur travail difficile en Ehpad, aux urgences, en gériatrie... comme si la santé, le social ou l'éducatif impliquaient une « dévotion naturelle » n'ayant pas besoin d'être justement rémunérée. Une drôle de façon de les remercier pour les services rendus lors de la pandémie... Nous demandons donc l'interdiction des stages non rémunérés et une meilleure rémunération de l'ensemble des stages, y compris ceux obligatoires dans le cadre du parcours étudiant.

VERS UN ERASMUS+ ÉGALITAIRE

Avec plus de 10 millions de participants, le programme Erasmus+ est l'une des grandes réussites de l'Union européenne. Il permet aux jeunes de tous les États membres de se rencontrer, d'étudier dans un autre cadre que celui de leur pays d'origine, de découvrir de nouvelles cultures, de nouvelles valeurs et de se sentir Européen·ne·s.

Erasmus+ couvre l'enseignement supérieur mais aussi la formation professionnelle.

Malheureusement, il existe une véritable inégalité devant ce programme : les campagnes de promotion varient selon les États membres et au sein de ces derniers et les bourses versées dans le cadre du programme sont « loin d'être suffisantes pour couvrir l'ensemble des coûts de la vie étudiante. Il est tout simplement impossible pour un·e étudiant·e de se loger, de se nourrir et d'étudier avec moins de 500 euros par mois ». Comme pour les stages, ce sont à nouveau les proches et la famille qui permettent de pouvoir partir ou d'accéder à certaines destinations.



« La révision du budget de l'Union européenne peut permettre d'augmenter les fonds alloués à Erasmus+ et les bourses perçues par les jeunes.

Véritable opportunité pour renforcer la citoyenneté européenne, Erasmus+ doit devenir ce qu'il aurait toujours dû être : un programme égalitaire sur le plan de l'accès, sans discrimination de situation sociale ou de pays d'origine. La mobilité étudiante ne peut être l'apanage des plus aisé·e·s. »
David Cormand

Nos demandes

- La mise en place d'une directive pour instaurer un revenu minimum européen. Elle permettra d'avoir des règles harmonisées sur cet équivalent du RSA dans chaque État membre.
- La fin des stages non rémunérés et la juste rémunération de l'ensemble des stages, même ceux obligatoires dans le cadre de la scolarité.
- L'augmentation des fonds et des bourses Erasmus+ et une attention particulière pour valoriser et rendre accessibles tous les programmes de mobilité auprès des jeunes issus de milieux défavorisés.

